

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 36 (1974)
Heft: 13

Rubrik: Prévenir les dommages aux câbles ; De tout un peux

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Prévenir les dommages aux câbles

Réduire le nombre des endommagements de conduites souterraines, tel est le but d'une campagne qu'organisent et entreprennent en commun les PTT, la CNA, la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE), la Conférence des Directeurs-Accidents (CDA), l'USC et l'Inspection fédérale des installations à courant fort. Un feuillet contenant des renseignements et des instructions avec le slogan «Réfléchir d'abord – agir ensuite!» est distribué à raison de 50 000 exemplaires à tous les organismes intéressés, en premier lieu aux entreprises de cons-

truction, aux auteurs de projet, aux chefs de chantiers, aux communes, etc. . . . De ce feuillet il ressort notamment que seul le propriétaire des conduites (PTT, CFF, entreprises électriques, usines à gaz, etc.) est toujours compétent pour fournir des renseignements précis. Les PTT à eux seuls comptaient au cours de l'année 1972 3000 sinistres touchant leur réseau de câbles, dommages causés lors de travaux de construction. Dans l'ensemble, on peut admettre qu'actuellement environ 30 conduites sont endommagées chaque jour.

De tout un peu

Avant la reprise des travaux forestiers

Augmentation du nombre des accidents causés par les tronçonneuses

Selon la revue officielle de l'Administration suédoise des forêts, les absences enregistrées dans l'effectif du personnel forestier représentent en moyenne 2,08 journées perdues par 1000 heures de travail. En 1970, il s'est produit en effet à peu près 86 accidents par million d'heures de travail dans l'industrie forestière de ce pays. Les responsables espèrent toutefois arriver à réduire de moitié cette proportion jusqu'en 1975 pour ne plus avoir qu'environ 40 accidents pour chaque million d'heures de travail, ce qui correspondrait à seulement 1 journée d'absence par 1000 heures de travail.

En 1963, le nombre des accidents survenus dans l'industrie forestière suédoise était en moyenne de 40,8 par million d'heures de travail et ce taux représentait 86,9 en 1969, maximum qui n'a par bonheur pas été dépassé depuis lors.

Sur le total des 765 accidents enregistrés en 1969, le 39% avaient été causés par des **tronçonneuses** et le 30% par la chute d'arbres abattus. Les accidents provoqués par les tronçonneuses n'entraînèrent généralement que des blessures plus ou moins graves aux mains, aux jambes et aux pieds. Au cours de ces dernières années, on n'a heureusement déploré en moyenne que deux accidents mortels par an.

Un agriculteur d'une région de montagne aidé par un hélicoptère

Un transport aérien peu commun et spectaculaire a eu lieu récemment dans la paisible vallée d'Isental, située près d'Altdorf. Il s'agissait de livrer un char automoteur à l'agriculteur Johann Imhof, dont la ferme se trouve sur l'alpage de Baberg. Un pareil transport ne poserait pas de problèmes s'il existait un chemin carrossable pour se rendre là-haut. Mais cet alpage n'est relié à l'Isental que par un sentier et le parcours de ce trajet à pied exige 2 heures et demie. C'est la raison pour laquelle il a fallu envisager un transport par hélicoptère. Le pilote Schmid, de la compagnie aérienne Héli-Suisse, s'est brillamment acquitté de cette tâche délicate après avoir décollé à





Erstfeld. Etant donné que le char automoteur SCHILTER pèse tout de même 990 kg à lui seul et qu'il fallait compter avec les 340 kg supplémentaires que représentait le mécanisme épandeur de fumier dont il était équipé, deux transports aériens se sont montrés nécessaires après un vol de reconnaissance afin de diviser la charge. Le premier transport effectué fut celui du châssis et le second celui du moteur Diesel de 22 ch avec les roues jumelées et le dispositif d'épandage à fumier. Dorénavant, le char automoteur livré par la firme Ducrey, machines agricoles, à Schattdorf, rendra les services qu'on attend de lui sur les terrains en majorité inclinés d'un alpage.

Nouveau matériau fabriqué avec de vieux pneus d'autos et de tracteurs

Au bout de presque deux ans de travaux de recherche, la Fabrique Bayer S.A. a trouvé une méthode qui permet une nouvelle utilisation des pneus hors d'usage. L'application de cette méthode représente une contribution à la récupération des produits de rebut jusqu'ici insuffisamment réutilisés, dont la quantité globale est certainement très importante dans chaque pays.

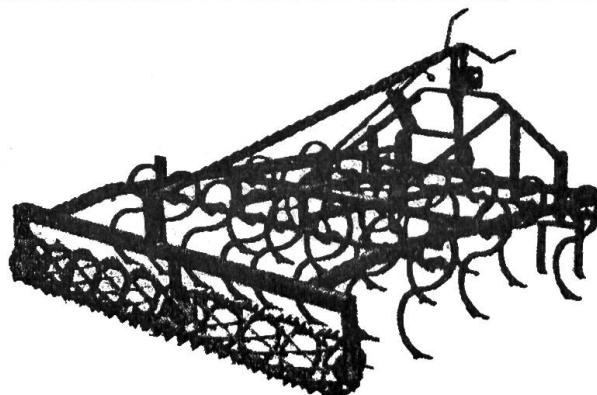
Selon la nouvelle méthode en question, les pneus sont coupés en petits morceaux affectant une forme différente selon leur but d'utilisation. Il est intéressant de relever à cet égard qu'on emploie également les nappes de tissus en fibres textiles ou en fils métalliques des vieux pneus pour la fabrication du matériau dont il s'agit. Les morceaux de pneus sont

combinés avec une résine artificielle réactive et deviennent ainsi ce nouveau matériau à multiples possibilités d'utilisation. Etant perméable à l'eau et possédant des propriétés élastiques, il convient principalement comme sous-revêtement de chemins et de places de sport, du fait qu'il permet la pose d'un système de chauffage destiné à faire fondre la neige et la glace. De cette manière, les surfaces restent toujours dégagées. Comme un pareil matériau a aussi la propriété de mal conduire la chaleur (mauvaise conductibilité thermique), les pertes de calories se trouvent réduites dans une large mesure.

Les plaques de grandes dimensions fabriquées avec ce nouveau matériau peuvent être employées d'autre part pour la mise en place de parois faisant fonction de dispositifs amortisseurs de son. Ces parois offrent une bonne protection contre le bruit de la circulation, des aéroports et des chantiers de construction.

-ba-

(Fabricant: Bayer AG, D-509, Leverkusen)



Vibroculteur à attelage trois points

Machine robuste à emploi multiple avec rendement de surface élevé, équipée d'un rouleau émotteur à dents pointues, mille fois éprouvé. Pas de bourrage! Quatre grandeurs, largeurs de travail de 2 à 3 m. **Prix exceptionnellement avantageux.** Faites venir la documentation. Livraison tout de suite par les constructeurs:

Müller Maschinen AG, 4112 Bättwil
Tél. 061 - 75 11 11

A noter que le rouleau émotteur qui s'adapte à tous les vibroculteurs quelle que soit leur marque, est également livrable ultérieurement.